

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

**COMMUNE DE BONSON**

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS  
PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT**

*Pour le préfet,  
Le Secrétaire Général  
SG 4522*



**Philippe LOOS**

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : Arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
ALPES-MARITIMES  
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ



## SOMMAIRE

### Le dossier comprend :

- L'arrêté préfectoral prescrivant l'élaboration du PPRIF
- L'arrêté portant approbation du PPRIF
- Le rapport de présentation
- Le plan de zonage
- Le règlement et la carte des travaux rendus obligatoires
- Les cartes annexes :
  - Carte de l'aléa,
  - Carte de l'historique des feux de forêt,
  - Carte de la voirie,
  - Carte des points d'eau incendie,
  - Carte des enjeux.

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

## COMMUNE DE BONSON

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

## PLAN DE ZONAGE

*Pour le préfet,  
Le Secrétaire Général  
SG 4522*



**Philippe LOOS**

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
ALPES-MARITIMES

SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

**COMMUNE DE BONSON**

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS  
PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT**

**RÈGLEMENT ET CARTE DES TRAVAUX RENDUS OBLIGATOIRES**

*Pour le préfet,  
Le Secrétaire Général  
SG 4522*  
  
**Philippe LOOS**

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
ALPES-MARITIMES  
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

## COMMUNE DE BONSON

# PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

- CARTES INFORMATIVES :**
- CARTE DE L'ALÉA
  - CARTE DE L'HISTORIQUE DES FEUX DE FORÊT
  - CARTE DE LA VOIRIE
  - CARTE DES POINTS D'EAU INCENDIE
  - CARTE DES ENJEUX

*Pour le préfet,  
Le Secrétaire Général  
SG 4522*



**Philippe LOOS**

Prescription du PPRIF : Arrêté préfectoral du 16 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Enquête publique : du 30 janvier 2023 au 3 mars 2023

Approbation du PPRIF : arrêté préfectoral du **26 JUIN 2023**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
ALPES-MARITIMES  
SERVICE DÉPLACEMENTS RISQUES SÉCURITÉ

